

Note d'information à la presse

Le 25 avril 2018

Planification de l'extension potentielle du site de Merck à Corsier-sur-Vevey

L'entreprise Merck, leader mondial dans le domaine des sciences et technologies de pointe, bénéficie d'une présence importante en Suisse. Elle compte en particulier deux sites basés dans le canton de Vaud, l'un à Aubonne et l'autre à Corsier-sur-Vevey. Ces deux sites sont spécialisés dans la production de médicaments biotechnologiques.

Afin d'anticiper la croissance future et pour continuer à fournir les marchés mondiaux avec de nouveaux médicaments de pointe pour les patients, en particulier dans les domaines de l'oncologie et de l'immunothérapie, l'entreprise Merck étudie actuellement des solutions qui pourraient lui permettre de développer ses activités sur le site de Corsier-sur-Vevey.

A cet effet, un projet d'extension de la zone industrielle de Fenil, dans laquelle se situent entre autres les bâtiments de Merck, est actuellement à l'étude. Cette extension – qui représente un important projet de développement d'intérêt régional et cantonal – fait l'objet d'une étude par plan partiel d'affectation (PPA « En Fenil ») communal. Cette étude, pilotée par la commune de Corsier-sur-Vevey, est accompagnée au niveau cantonal par le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) ainsi que par le Service du développement territorial (SDT).

Ce PPA permettrait à l'entreprise Merck d'agrandir son site de production et de créer à terme de nouveaux emplois. Les autorités cantonales et communales ainsi que l'entreprise Merck travaillent de concert à l'aboutissement de ce PPA. Il devrait faire l'objet d'une mise à l'enquête publique cette année.

Au niveau communal, ce projet réjouit le Syndic, M. Brun : « La Commune de Corsier-sur-Vevey entretient d'excellentes relations avec l'entreprise Merck. Toutes les étapes de développement ont fait l'objet d'une concertation importante avec les acteurs locaux. » Au niveau cantonal, M. Leuba, chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) abonde dans ce sens : « Le développement de Merck s'inscrit dans une dynamique lémanique de « Health Valley ». Le Canton se réjouit de pouvoir accompagner Merck dans ses projets de développement. Outre les évidentes retombées économiques, de tels projets jouent un rôle moteur en matière de santé publique. »

Dans ce contexte, Merck projette d'acquérir un terrain adjacent au site actuel de Corsier-sur-Vevey pour permettre le développement futur de ses installations.

Si aujourd'hui le projet d'agrandissement du site actuel nécessite encore une longue procédure et n'en est qu'à ses débuts, l'entreprise Merck est toutefois consciente de l'importance d'une information régulière et proactive. En fonction de l'évolution du dossier, de prochains points de situation seront communiqués à la presse et à la population.

Personnes de contact :

Merck : Mme Bogh, Communication (benedicte.bogh@merckgroup.com)

Commune de Corsier-sur-Vevey : M. Brun, syndic, (franz.brun@corsier-sur-vevey.ch)

Canton de Vaud : M. Leuba, chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport,
021 316 60 10